

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: **84830080.2**

⑥① Int. Cl.³: **E 06 B 9/01**

㉔ Date de dépôt: **20.03.84**

③① Priorité: **22.03.83 IT 480183U**

⑦① Demandeur: **MECCANICA INVICTA S.r.L., Via Bellini, 15, I-40067 Rastignano (Bologna) (IT)**

④③ Date de publication de la demande: **26.09.84**
Bulletin 84/39

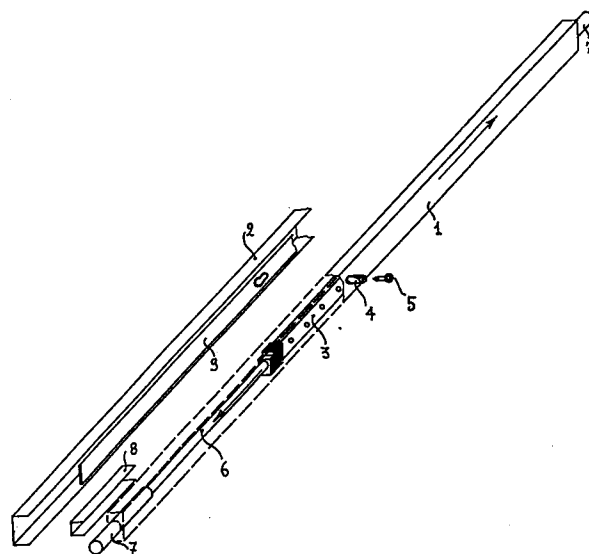
⑦② Inventeur: **Poll, Sergio, Via Montecuto Ragazza 11, I-40030 Grizzana (Bologna) (IT)**
Inventeur: **Colombarini, Giorio, Via Stanco 164, I-40030 Grizzana (Bologna) (IT)**

⑧④ Etats contractants désignés: **AT CH DE FR GB LI**

⑦④ Mandataire: **Trentini, Ermanno, Studio Brevetti Internazionali Via S. Stefano 45, I-40125 Bologna (IT)**

⑤④ **Grille mobile pour fenêtres.**

⑤⑦ L'objet de l'invention est une «grille pour fenêtre ou porte-fenêtre», qui peut être montée et démontée facilement en utilisant les sièges particuliers obtenus sur les montants, sur lesquels elle est bloquée au moyen de verrous commandé par la clé; ces verrous sortent des deux extrémités de chaque élément formant l'ensemble.



GRILLE MOBILE POUR FENETRES.

La présente invention se réfère au barreau de grille, à monter principalement dans les baies de fenêtre, afin de créer un empêchement pour des personnes étrangères voulant s'introduire.

- 5 Nombreux dispositifs de ce type sont disponibles en commerce, les plus communs sont fixes, montés au châssis de la fenêtre, les grilles extérieures partiellement ou entièrement amovibles, qui sont montées sur charnières à l'estérieur de la fenêtre, bloquées par serrure, parfois
10 elles peuvent être déboîtées des charnières et de ce fait elles sont entièrement amovibles. Les inconvénients que peuvent présenter ces types de dispositifs sont évidents: les barreaux fixes empêchent de se pencher au dehors, ce qui comporte une sensation d'oppression pour l'occupant,
15 les grilles montées avec charnières compliquent les opérations de fermeture et d'ouverture d'une part et sont inesthétique de l'autre.

Les grilles amovibles sont lourdes, difficiles à manoeuvrer et sont encombrantes lorsqu'elles sont déposées.

- 20 L'invention faisant l'objet de ce modèle industriel obvie à ces inconvénients grâce à l'utilisation d'un dispositif

comportant un ou plusieurs barreaux reliés entre eux,
en fonction des exigences de la baie de fenêtre.

Ils peuvent être facilement montés sur les montants
de la fenêtre, où des trous doivent être percés,
5 afin de loger des bagues sur lesquelles s'emboîteront
les axes en saillie sur le barreaux normalement placé
transversalement. Compte tenu de cette manoeuvre très
simple, la grille peut être montée chaque nuit et
être démontée le matin après.

- 10 La fenêtre sera ainsi libre de tout obstacle pendant
la journée tout entière, lorsque les effractions sont
en principe moins fréquentes. Le barreau est léger,
très peu encombrant, le dispositif peut ainsi être
stocké dans un espace réduit, renfermé dans un étui
15 livré avec l'appareil lors de l'achat.

- Ces buts et d'autres également sont atteints par l'in-
vention se caractérisant essentiellement en sa forme,
dans la version à un seul barreau, comportant deux
coquilles en forme de "C" pouvant être enclenchés
20 dans la partie frontale. Ces deux coquilles renferment,
au milieu, le dispositif de serrure, commandé par une
clé spéciale, provoquant la sortie de deux verrous,
situés en position axiale, reliés à deux barres soli-
daires de deux autres tronçons de barre en acier trempé,
25 glissant à l'intérieur d'une glissière soudée à la
coquille antérieure. Ceux-ci pénètrent dans les trous
prévus sur le montant de la fenêtre, et pourvus de
bagues d'emboîtage

- L'invention est complétée par une plaque en acier cemen-
30 té protégeant la serrure et interposée entre la ser-
rure et la coquille postérieure, c'est-à-dire celle qui
se trouve à l'extérieur par rapport à la fenêtre.

Dans la version double, deux barreaux tout à fait semblables, sont reliés par une série de traverses verticales, dont chacune est actionnée par une serrure individuelle. En ce cas-là les trous d'emboîtement
5 seront quatre. Grâce à ce système, la baie tout entière de la fenêtre sera pourvue de barreaux en version simple ou double, suivant les exigences de la surface.

Les caractéristiques illustrées et non se rapportent
10 à une forme d'exécution de l'invention donnée à titre d'exemple purement indicatif et non limitatif de la portée du présent brevet.

Il est fait référence aux dessins annexés dans lesquels:
Fig.1 illustre une vue de face de l'invention avec un
15 seul barreau, la Fig.2 l'invention à un seul barreau et à deux barreaux, en oeuvre.

En se rapportant à ces figures, par 1 on indique la coquille antérieure, par 2 la coquille postérieure, par 3 le dispositif de huisserie, par 4 la serrure,
20 par 5 la clé, par 6 le premier tronçon de barreau, par 7 la deuxième, ayant la possibilité d'un mouvement axial, suivant la commande de la clé, par 8 la glissière soudée à la coquille (1), par 9 la plaque protégeant la serrure. Au Fig.2 on indique par 10
25 les traverses dans la version double, par 11 les trous sur les côtés de la fenêtre, au cas où les barreaux seraient montés horizontalement.

Dans la pratique les détails de réalisation, les dimensions, les matériaux, la forme et les autres détails
30 de l'invention pourront changer sans par cela sortir de son cadre ni de son esprit. L'invention, telle qu'elle est conçue, est susceptible de nombreuses

modifications et variantes faisant toutes partie du
principe de base de l'invention.

Tous les éléments faisant l'objet de l'invention
peuvent être remplacés par d'autres éléments techni-
5 quement équivalents.

10

15

20

25

30

RÉVENDICATIONS

1. Grille mobile pour fenêtres caractérisée en ce que la sortie de verrous, commandés par la clé, permet l'installation stable de barreaux de grille, dans les trous prévus à cet effet, et percés dans les montants, protégeant ainsi la baie de fenêtre.
5
2. Grille mobile pour fenêtres selon la revendication précédente, caractérisée en ce que l'actionnement simple du dispositif permet un démontage facile, en utilisant la clé prévue à cet effet, laquelle fait rentrer les verrous pour permettre le démontage des barreaux de grille, qui pourront être stockés, en occupant un espace fort réduit.
10
3. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que la deuxième version du barreau faisant l'objet de l'invention est reliée au moyen de traverses verticales, avec un autre barreau tout à fait semblable au premier, formant ainsi une grille composée couvrant une surface plus importante, avec un encombrement encore raisonnable.
15
20
4. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que chaque barreau est pourvu de serrure actionnée par une seule clé, assurant ainsi des opérations plus rapides d'ouverture et de fermeture.
25

5. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle peut être montée transversalement par rapport à la baie de fenêtre, avec des trous sur les montants, ou horizontalement, avec des trous percés dans la partie supérieure et sur le rebord de la fenêtre.
6. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle consiste en deux coquilles emboîtables, en forme de "C", renfermant au milieu le dispositif de serrure, accessible du côté de l'opérateur, évidemment placé à l'intérieur de la maison.
7. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que le dispositif de serrure de type disponible en commerce, dans sa phase de fermeture fait sortir deux pistons axiaux; ils agissent sur les deux premiers tronçons de profilé, qui agissent sur les seconds tronçons (verrous) qui pénètrent à l'intérieur des lumières prévues à cet effet, dans ce cas particulier en forme circulaire, comme les "verrous" en acier trempé.
8. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que la partie centrale de l'invention comporte une protection supplémentaire c'est-à-dire une plaque en acier cimenté interposé entre la serrure et la coquille extérieure.
9. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications précédentes, caractérisée en ce que les verrous

sont guidés et protégés par un profilé en "C"
soudé sur les coquilles extérieures.

- 5 10. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications
précédentes, caractérisée en ce que les trous d'emboi-
tage sont munis de bagues cimentées, pour des raisons
de sécurité et pour favoriser le glissement des ver-
rous à l'intérieur.
- 10 11. Grille mobile pour fenêtres selon les revendications
précédentes, caractérisée en ce que, dans sa version
double, les traverses reliant les deux barres sont
en forme carrée creuse, comportant à l'intérieur un
profilé rond trempé, non assujetti, afin de rendre
15 plus difficile son tronçonnement.

20

25

30

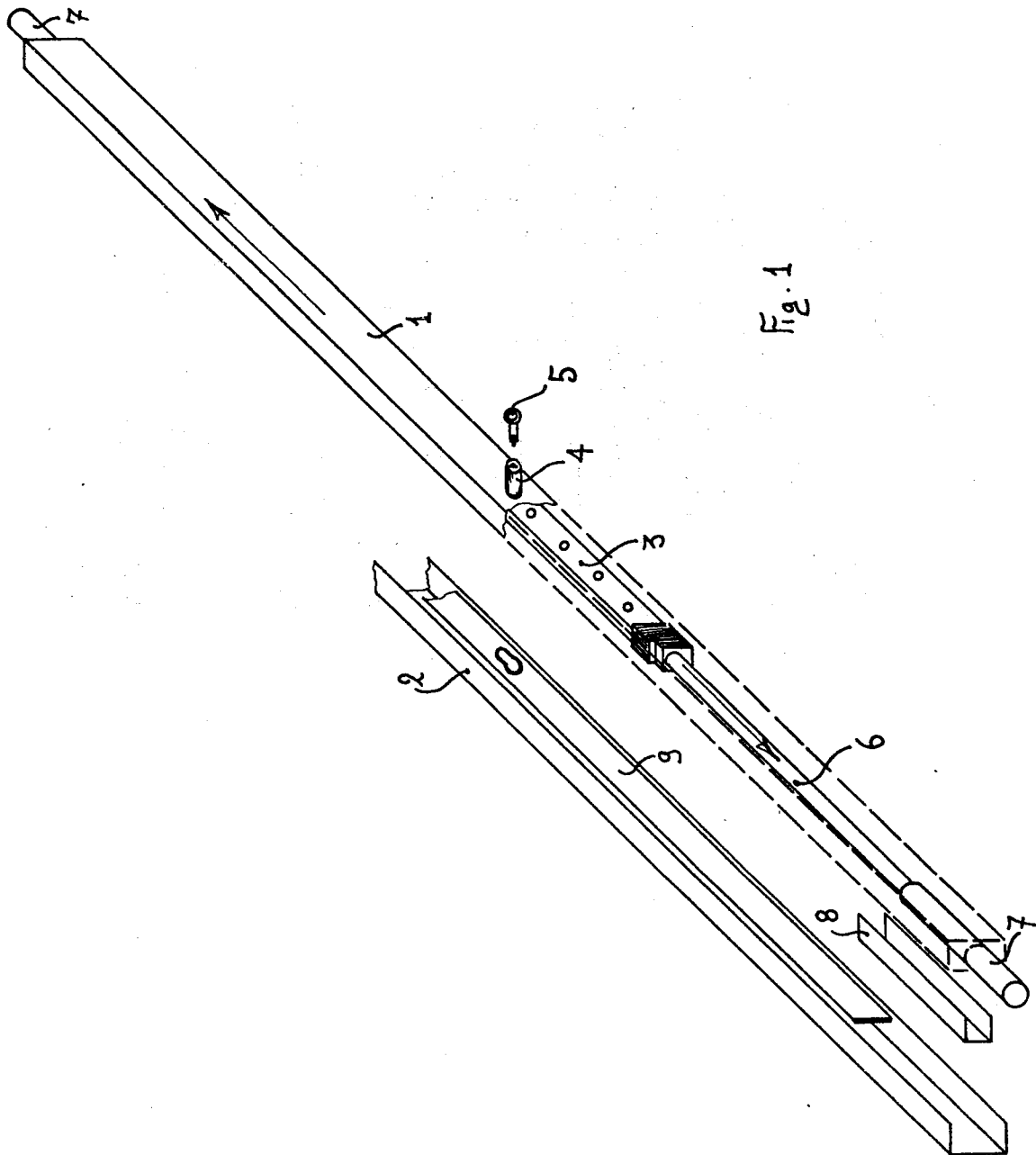


Fig. 1

